

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Deux-militants-en-proces-le-7-novembre-pour-avoir>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Deux militants en procès le 7 novembre pour avoir manifesté pacifiquement contre l'arme nucléaire !**

3 novembre 2016

Deux militants en procès le 7 novembre pour avoir manifesté pacifiquement contre l'arme nucléaire !

Communiqué de presse commun du Réseau « Sortir du nucléaire », du MAN, d'Armes nucléaire STOP, des Désobéissants, de l'Observatoire des armements.

Le 7 novembre prochain, deux militants contre l'arme nucléaire passeront en procès à Paris pour avoir participé à une action non-violente devant le siège des Républicains.

Une action pour dénoncer le soutien des Républicains à l'arme nucléaire



Le 6 août dernier, alors que débutait le [jeûne-action](#) contre l'arme nucléaire, à l'occasion de l'anniversaire des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki, des militants se sont retrouvés devant le siège des Républicains pour une action. À cette occasion, ils ont **exprimé leur refus des armes nucléaires et dénoncé le coût exorbitant de leur modernisation**, alors même que 123 États viennent d'adopter lors de l'Assemblée générale de l'ONU l'ouverture des négociations d'un traité d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU.

Les Républicains sont un soutien inconditionnel de l'arme nucléaire, les candidats à la présidentielle annoncent même vouloir faire passer le budget pour le renouvellement de l'arsenal atomique de 3,5 à plus de 6 milliards d'euros par an. Dénoncer cette arme de destruction massive est apparemment un crime de « lèse majesté » en France...

28h30 de privation de liberté pour quelques autocollants et un message à la craie...

Lors de l'action, Rémi et Sophie ont été interpellés et mis en garde-à-vue pour avoir inscrit à la craie « Non au financement de l'arme nucléaire ! » et pour avoir collé 8 autocollants « abolition des armes nucléaires » sur la vitre du local du parti.

Suite à une garde-à-vue de 24h, ils ont été déférés devant le procureur de la République. Au total, ils ont été privés de liberté **28h30**. Les militants ont été inculpés pour "dommages graves" et **leur procès aura lieu le lundi 7 novembre à 9h devant la 29^e cour du Tribunal Correctionnel de Paris.**

Nous dénonçons la disproportion de cette affaire : aucune dégradation de la vitrine n'a eu lieu et moins d'une heure après le passage des militants, le siège des Républicains était de nouveau « immaculé » ! Nous demandons la relaxe des deux militants.

Des actions auront lieu dans plusieurs villes de France le samedi 5 novembre et un rassemblement de soutien aura lieu lundi 7 novembre, en soutien aux inculpés, devant le Tribunal correctionnel à partir de 8h30 au 4 Boulevard du Palais, 75001 Paris.

Contacts presse :

- ▶ Serge Perrin (MAN) : 06 03 80 39 95
- ▶ Dominique Lalanne (Armes Nucléaire STOP) : 06 32 71 69 90
- ▶ Patrice Bouveret (Observatoire des armements) : 06 30 55 07 09
- ▶ Sophie Morel (Réseau "Sortir du nucléaire") : 07 77 85 16 09